

**Parlons
agriculture**

**LE GRAND
DÉBAT**



**Le grand débat
sur l'avenir de l'agriculture
et de la pêche françaises**

septembre / octobre 2009

parlonsagriculture.com

alimentation.gouv.fr
agriculture.gouv.fr

Les enjeux du Grand Débat sur l'avenir de l'agriculture et de la pêche françaises




Comme le Président de la République l'a annoncé dans son discours sur l'avenir de l'agriculture à Daumeray le 19 février dernier, **un projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche sera déposé avant la fin de l'année au Parlement.** Ce projet de loi doit être l'occasion de faire passer à notre agriculture un cap majeur et de la préparer à relever les grands défis et les échéances des prochaines années.

Les défis à relever sont aujourd'hui nombreux :

- Faire face à la forte instabilité des marchés liée à leur plus grande ouverture et à des transformations structurelles de la demande alimentaire ;
- Gérer l'accroissement des risques amplifiés par le réchauffement climatique, tels que les aléas météorologiques ou la recrudescence des menaces sanitaires ;
- Accroître le lien production, alimentation, nutrition, santé ;
- Approfondir la prise en compte de l'environnement dans les modes de production ;
- S'adapter à la raréfaction des ressources fossiles ;
- Contenir la diminution régulière de l'espace agricole ;
- Anticiper les prochaines réformes européennes et les négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha.

Répondre à ces défis exige une mobilisation de tous. **C'est pourquoi Bruno Le Maire a souhaité que la préparation de cette loi soit l'occasion d'un Grand Débat sur l'avenir de l'agriculture et de la pêche.** Ouvert le 14 septembre, à la veille du SPACE, le Grand Débat durera un mois durant lequel 5 groupes de travail sont mis en place. Les invités à l'ouverture du Grand Débat choisiront le groupe dans lequel ils souhaitent participer. Les groupes de travail se réuniront chacun 4 fois jusqu'à la mi-octobre, pour la restitution des travaux.

Ces groupes seront invités à faire des propositions pouvant s'intégrer au projet de loi de modernisation de l'agriculture. Ils seront animés par un modérateur dont le rôle sera de créer les conditions d'un débat constructif au sein de chaque groupe et de faire émerger des propositions recevant l'accord de l'ensemble des membres. Enfin, les groupes auront vocation à poursuivre, au-delà de la mi-octobre, leurs travaux autour des mesures qui auront été inscrites dans la loi et des pistes de modernisation qu'elles ouvrent pour les années à venir.

 **Le forum www.parlonsagriculture.com permettra de recueillir les commentaires et les propositions de tous ceux qui souhaitent participer au débat.** 10 étudiants de l'école AgroParisTech animeront le forum et synthétiseront les contributions des internautes pour les remettre chaque semaine aux groupes de travail.

Groupes de travail

Les groupes sont constitués des invités à l'ouverture du Grand Débat sur une base volontaire. Ils sont animés par un modérateur. Chaque groupe se réunira à 4 reprises d'ici la mi-octobre.

GROUPE 1 : ALIMENTATION

Sophie VILLERS - Ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts, ancienne Directrice générale de l'alimentation, ancienne Directrice générale de l'INAO.

GROUPE 2 : COMPÉTIVITÉ ET REVENUS

Marion GUILLOU - PDG de l'INRA, Présidente du Conseil d'administration de Polytechnique, ancienne Directrice générale de l'alimentation.

GROUPE 3 : AGRICULTURE DURABLE ET TERRITOIRES

Bernard CHEVASSUS AU LOUIS - Inspecteur général de l'agriculture, ancien Président du Museum National d'Histoire Naturelle ; ancien Directeur de recherches de l'INRA.

GROUPE 4 : PAC 2013

Rémi TOUSSAINT - Directeur général de AgroParisTech.

GROUPE 5 : PÊCHE

Marie-France CAZALERE - Ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts, ancienne Directrice générale de l'OFIMER.

Calendrier

La concertation a déjà commencé et se poursuivra jusqu'à fin octobre.

→ Des rencontres bilatérales avec les principaux acteurs ont déjà eu lieu.

→ **14 septembre** : Ouverture du Grand Débat sur l'avenir de l'agriculture et de la pêche.

→ **15 septembre - mi-octobre** : réunions des groupes de travail.

→ **Mi-octobre** : restitution du Grand Débat.

→ **Mi-novembre** : dépôt du projet de loi pour examen au Conseil d'Etat.

→ **Décembre** : présentation au Conseil des Ministres et dépôt au Parlement.

Parlementaires :

Bruno Le Maire sera auditionné devant la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale le 16 septembre.

Les parlementaires seront associés aux groupes de travail.

Ouverture du Grand Débat sur l'avenir de l'agriculture et de la pêche françaises le 14 septembre 2009

LIEU

L'Arborial – FranceAgriMer

12 rue Rol-Tanguy - 93555 Montreuil

DÉROULÉ

- **14h** : Accueil des participants
- **14h30** : Mot de bienvenue de Bruno Le Maire
 - Présentation du Grand Débat
 - Présentation des 5 groupes de travail et des modérateurs
- **15h00** : Interventions des participants
- **16h00** : Conclusion de Bruno Le Maire
- **16h30** : point de presse

L'ensemble du Grand Débat est ouvert à la presse.

ASPECTS PRATIQUES

Une salle de presse sera mise à disposition dès 13h jusqu'à la fin de la journée avec une connexion wifi.

Les journalistes sont invités à s'accréditer auprès du service de presse du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Un badge leur sera remis à l'entrée de FranceAgriMer. Les journalistes accrédités l'ayant demandé pourront garer leur véhicule dans le parking de FranceAgriMer.



l'Arborial

12 rue Rol-Tanguy / Montreuil-sous-Bois



CONTACTS PRESSE

Service de presse de Bruno Le Maire

Tel : 01 49 55 59 74

Fax: 01 49 55 40 39

cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

en voiture

à 700 m de 2 portes du périphérique :

- porte de Montreuil
- porte de Vincennes

parking 92 rue de Lagny

(juste après la rue Henri Rol-Tanguy, sur votre droite)

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

par les transports en commun

- métro ligne 1, station Saint-Mandé Tourelle
- métro ligne 9, station Robespierre
- RER ligne A, station Vincennes
- bus 215, arrêt Cuvier
- bus 318, arrêt Cuvier-Émile Zola (au départ de la station RER Vincennes)

www.franceagrimer.fr